



## harcèlement moral suite à une séparation

Par **rox08**, le **27/02/2012** à **11:47**

bonjour,

je suis actuellement en procédure de divorce ainsi que mon ami avec qui je vis. Nos 2 ex conjoints qui se cotoient (nous les avons quitté) nous pourrissent la vie en utilisant et manipulant nos enfants respectifs et cherchent toujours des prétextes. Mon ex mari est même allé jusqu'à donner les coordonnées de mes parents à l'ex compagne de mon ami qui les a appelés pour me faire passer pour une... j'ai dû déposer des plaintes pour harcèlement téléphonique contre elle et des plaintes pour menaces de mort contre mon ex mari mais rien n'a abouti.

depuis quelques mois l'ex femme de mon ami dépose des plaintes pour harcèlement téléphonique dans toutes les gendarmeries vers chez nous, hors c'est totalement faux c'est elle qui nous harcèle, mon ami a été convoqué plusieurs fois, et récemment elle a été portée plainte pour menaces de mort avec mon ex mari qui lui aussi a porté plainte pour la même chose et là mon ami est de nouveau convoqué à la gendarmerie. ils font ça pour nous mettre des bâtons dans les roues concernant la garde des enfants, nous sommes au bout du rouleau, nous avons beau expliqué qu'ils sont de connivence et que c'est nous qui les avons quittés donc on veut juste être tranquille, nous ne savons plus quoi faire pour qu'on nous laisse enfin refaire notre vie. est-ce ce que nous pouvons aller porter plainte pour harcèlement moral et atteinte à la vie privée?  
merci pour votre réponse.